

PRÉFECTURE de des Landes

ASSOCIATIONS  
(LOI DU 1<sup>er</sup> JUILLET 1901)

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

Le Préfet de des Landes, Commissaire de la République,

Vu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association;

Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée.

Certifie avoir reçu de MM. Jean-Luc Sangueret, Président,  
demeurant à Residence (Marzac - D.G. - 33 260 LA TESTE  
une déclaration en date du 18 juin 1982 par laquelle il fait connaître

● la constitution d'une Association

(1)

● ~~la modification apportée~~ (1)

~~la composition du Bureau~~

aux Statuts de l'Association, déclarée le 18 juin 1982  
à Mont de Marsau  
sous le n° 5742

dénommée

"Comité Départemental des Landes d'Etudes et de Sports sous-marins"

ayant pour But : de développer et favoriser, sur le plan sportif et artistique ou scientifique, la connaissance du monde subaquatique et la pratique de tous les sports-  
dont le siège est situé à 40600 - DISCARROSE - 2, rue du 11 Novembre

des Statuts

deux exemplaires (1)

~~des Statuts modifiés~~

Pièces annexées : une déclaration - un imprimé modèle "A"  
A Mont de Marsau le 21 Juin 1982

La délivrance du présent Récépissé a le caractère d'une simple formalité et n'implique absolument aucune reconnaissance par l'administration de la validité et de la légalité de l'association intéressée.



Le Préfet,

Pour le PRÉFET  
par délégation  
Le Directeur,

**L. BELUJON**

(1) Rayer les mentions inutiles.

Extrait du décret du 16 août 1901

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — La déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, est faite par ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.

Dans le délai d'un mois elle est rendue publique par leurs soins, au moyen de l'insertion au « Journal Officiel » d'un extrait contenant la date de la déclaration, le titre et l'objet de l'association, ainsi que l'indication de son siège social. (Un exemplaire du Journal Officiel contenant cette déclaration devra être remis à la préfecture).

Extrait de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Les associations sont tenues de faire connaître dans les trois mois tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts.

31 juin 1982. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. L'association Union nationale des arbitres de football - Section régionale de l'Ouest (U.N.A.F. - S.R. Ouest) change son titre, qui devient : Union nationale des arbitres de football - Section régionale de Bretagne (U.N.A.F. - S.R. Bretagne). Siège social : 2, boulevard de La Tour-d'Auvergne, Rennes.

## 36 - ISÈRE

17 juin 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. Association de Vienne et sa région d'éducateurs de jeunes enfants (A.V.R.E.J.E.). Objet : développer par tous les moyens la réflexion et l'action des éducateurs de jeunes enfants dans tous les lieux qui les concernent. Siège social : 11, rue Edouard-Girerd, Vienne.

17 juin 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. Grenay Volley. Objet : pratiquer et faire connaître le volley-ball. Siège social : maison des sociétés, place de la Mairie, Grenay.

## 40 - LANDES

14 juin 1982. Déclaration à la préfecture des Landes. L'association Mutuelle d'administration et gestion décide sa dissolution. Siège social : 3, rue Armand-Dulamon, 40000 Mont-de-Marsan.

15 juin 1982. Déclaration à la préfecture des Landes. Association départementale des ostéopathes des Landes. Objet : rassembler les étudiants et les praticiens en ostéopathie pour favoriser la recherche en ostéopathie et promouvoir la profession tout en suscitant des liens de solidarité et de confraternité entre ses membres. Siège social : 187, avenue Pasteur, 40000 Mont-de-Marsan.

18 juin 1982. Déclaration à la préfecture des Landes. Comité départemental des Landes d'études et de sports sous-marins. Objet : développer et favoriser, sur le plan sportif ou scientifique, la connaissance du monde subaquatique. Siège social : 2, rue du 11-Novembre, 40600 Biscarosse.

## 41 - LOIR-ET-CHER

10 juin 1982. Déclaration à la préfecture de Loir-et-Cher. Association départementale amicale des médaillés militaires de Loir-et-Cher (A.D.A.M.M.). Objet : regrouper les associations de médaillés militaires à gestion indépendante et entretenir des relations étroites avec elles au plan national ; défendre les valeurs fondamentales liées à la médaille militaire ; maintenir la solidarité entre tous les adhérents et développer l'aide sociale. Siège social : appartement 41, 97, mail Pierre-Charlot, 41000 Blois.

12 juin 1982. Déclaration à la préfecture de Loir-et-Cher. L'Association sportive Salviam-Brun change son titre, qui devient : Association sportive Entreprise Jean Lefebvre Centre, et transfère son siège social du 21 aux 59-63, quai Henri-Chavigny, boîte postale 745, 41007 BLOIS CEDEX.

15 juin 1982. Déclaration à la préfecture de Loir-et-Cher. Centre comptable et de gestion de la boulangerie de Loir-et-Cher. Objet : développer la gestion dans les commerces de boulangerie ; tenir la comptabilité des adhérents de la chambre syndicale de la boulangerie de Loir-et-Cher et leur faciliter les contacts avec les différentes administrations. Siège social : 3, rue Honoré-de-Balzac, 41000 Blois.

16 juin 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Vendôme. L'association Comité de vigilance et d'action pour la protection de l'enfance malheureuse, comité de Vendôme, change son titre, qui devient : Comité pour la protection de l'enfance, fondation Alexis Danan, comité de Vendôme, et transfère son siège social du 43, rue Jean-Jaurès, 41100 Vendôme, au centre social, rue du Colonel-Fabien, 41100 Vendôme.

## 42 - LOIRE

13 juin 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. Groupement régional d'étude et de promotion du patrimoine (G.R.E.P.P.). Objet : coordination de l'action des associations historiques, culturelles, touristiques et de cadre de vie, pour favoriser la sauvegarde du patrimoine régional, et pour le faire mieux connaître. Siège social : 18, rue de Cadore, 42300 Roanne.

14 juin 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. L'association Cercle de kinésithérapie de Roanne transfère son siège social de la clinique Ollier, 75, rue du Général-Giraud, 42300 Roanne, chez M. Gatignol, résidence Les Platanes, avenue Centrale, Arsenal, Roanne.

16 juin 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. Union commerciale et artisanale du faubourg Clermont. Objet : promouvoir le commerce et l'artisanat au faubourg Clermont. Siège social : « L'Amiral », 35, rue de Clermont, 42300 Roanne.

16 juin 1982. Déclaration à la sous-préfecture de Montbrison. Association Club omnisport de Craintilleux. Additif à l'objet : création d'une section tennis. Siège social : salle communale, Craintilleux.

## 43 - HAUTE-LOIRE

16 juin 1982. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. L'association Aéro-Club Jacques-Carretti transfère son siège social du 1, place aux Laines, 43000 Le Puy, chez M. André Balaguer, Orzihauc, 43700 Brives-Charensac.

## 44 - LOIRE-ATLANTIQUE

16 juin 1982. Déclaration à la sous-préfecture d'Ancenis. Union coufféenne culturelle d'animation pour les festivités traditionnelles et populaires de la saint Pierre. Objet : coordonner les activités des groupes de travail ; organiser le festival international annuel de folklore et la braderie, en fidélité aux origines et à la continuité historiques de la fête dite « patronale » de Couffé. Siège social : salles de l'Avenir, route de Mouzeil, Couffé, 44150 Ancenis.

16 juin 1982. Déclaration à la sous-préfecture d'Ancenis. Association des gentlemen riders de l'Ouest. Objet : créer des relations amicales ; défendre les intérêts des gentlemen riders ; développer le goût des courses chez les jeunes cavaliers ; entretenir chez les propriétaires et entraîneurs des idées favorables au développement des courses de gentlemen riders. Siège social : « Lucinière », Joué-sur-Erdre.

## 45 - LOIRET

27 mai 1982. Déclaration à la préfecture du Loiret. Association professionnelle régionale des commissionnaires de transport affrèteurs routiers. Objet : constituer, avec les autres associations professionnelles régionales, un groupement national des associations professionnelles régionales chargé de les représenter sur le plan national ; défendre la profession conformément à la politique générale définie par le groupement national ; représenter et défendre les intérêts professionnels de ses membres ; assurer la régularité des opérations d'affrètement et l'observation des règles de déontologie. Siège social : centre Sominos, R.N. 20, Les Moulins-Saran, 45400 Fleury-les-Aubrais.

27 mai 1982. Déclaration à la préfecture du Loiret. Collisions. Objet : gérer des locaux pour artistes et promouvoir l'art contemporain. Siège social : 16, rue d'Angleterre, 45000 Orléans.

27 mai 1982. Déclaration à la préfecture du Loiret. Fédération des anciens d'Indochine et des théâtres d'opérations extérieures, section du Loiret. Objet : regrouper tous ceux et celles qui ont appartenu au corps expéditionnaire français en Extrême-Orient ou aux unités ayant pris part aux combats du Levant, du Maroc, de Madagascar, de Corée, du Tchad, de Kolwesi, du Liban, de Suez. Siège social : mairie, 45160 Olivet.

27 mai 1982. Déclaration à la préfecture du Loiret. Le Club de l'amitié. Objet : développer les liens d'amitié et de solidarité entre ses membres ; leur fournir le moyen d'échapper à l'isolement et à l'ennui par l'organisation de rencontres et d'activités de loisirs ; aider chacun à résoudre ses difficultés ; l'informer et le soutenir par la recherche de solutions sur le plan administratif et social. Siège social : mairie de Saint-Père-sur-Loire.

27 mai 1982. Déclaration à la préfecture du Loiret. Rencontre. Objet : permettre des échanges et un travail dans le cadre de la formation d'éducateurs spécialisés. Siège social : Eres, 2032, rue du Général-de-Gaulle, 45160 Olivet.

27 mai 1982. Déclaration à la préfecture du Loiret. Section de l'Orléanais de la confédération nationale du logement C.N.L. Objet : connaissance de la C.N.L., en soutenant les amicales dans l'organisation de la défense des intérêts des résidents, sur tous les problèmes de l'habitat et de l'urbanisme ; défense et sécurité du foyer, santé publique et toutes prestations se rattachant aux logements ; création d'œuvres sociales, terrains de jeux, fêtes, activités culturelles, artistiques, sportives, éducation populaire. Siège social : 107, rue Camille-Desmoulins, 45400 Fleury-les-Aubrais.

27 mai 1982. Déclaration à la préfecture du Loiret. L'association Club des travailleurs marocains du Loiret transfère son siège social du 4, passage des Hortensias, 45100 Orléans, au 8, rue Georges-Guynemer, 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle.

1<sup>er</sup> juin 1982. Déclaration à la préfecture du Loiret. L'Association pour la sécurité et l'éducation routière modifie son objet : apporter aux personnes physiques ainsi qu'aux personnes morales un concours technique et pédagogique à toutes formes d'action en faveur du développement de l'éducation à la sécurité familiale et routière. Siège social : mairie, Saran.

6 juin 1982. Déclaration à la préfecture du Loiret. L'Association Information et perspectives d'Ingré transfère son siège social du 11, rue des Malgroux, Ingré, au 6, rue des Glazait, 45140 Ingré.

6 juin 1982. Déclaration à la préfecture du Loiret. L'Association sportive de Isdes change son titre, qui devient : Association sportive de Isdes-Vannes. Siège social : mairie, 45670 Isdes.

8 juin 1982. Déclaration à la préfecture du Loiret. Tennis Club d'Espieds-en-Beauce. Objet : développer la pratique du tennis et susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : mairie d'Espieds-en-Beauce 45130 Meung-sur-Loire.